



# PARCOURS DE FORMATION

## REALISER UNE FLASHCOOP - 2 jours -

### VOS CONTACTS

**Référente pédagogique :** Romane FOUCHET  
r.fouchet@cooperer.coop / 06 34 44 36 02

**Gestion administrative :**  
formation@cooperer.coop

### LES FORMATEURS



Marie LANCELIN, Directrice générale de Coodem 53, CAE généraliste implantée à Laval.



Pascal VIAU, gérant de CDP49, CAE généraliste implantée à Angers.



Romane FOUCHET, coordinatrice de l'expérimentation Flashcoop, Coopérer Pour Entreprendre.

### L'HISTOIRE DE CE PARCOURS DE FORMATION

En 2019, dans le cadre de l'expérimentation nationale de coopératives éphémères courtes pilotée par CPE et soutenue par le Fonds social européen et la Fondation de France, deux sessions de formation intitulées « Réaliser une coopérative éphémère » ont été proposées à 10 porteurs de projets sélectionnés pour expérimentés une Flashcoop. Les Flashcoop réalisées dans le cadre de l'expérimentation nationale ont fait l'objet d'une évaluation qui nous a permis de tirer les enseignements nécessaires à l'optimisation de ce parcours de formation.

### LES PARCOURS REALISER UNE FLASHCOOP

Afin de garantir un transfert de savoir-faire de qualité, Coopérer pour Entreprendre propose 2 parcours de formation mêlant distanciel, présentiel et formation-action :

**Le parcours « autonomie » :** Ce parcours s'adresse aux acteurs qui sont familiarisés avec les projets de coopérative éphémère.

**Le parcours « Global » :** Ce parcours s'adresse en particulier aux acteurs qui ne sont pas familiarisés avec les projets de coopératives éphémères.

	Webinaire prise en main de l'outil e-learning enDI form	Formation en ligne – Séquence 1 « Panorama de l'accompagnement à la création d'activité »	Formation en ligne – Séquence 2 « Les objectifs et les publics cible de la Flashcoop »	Formation en ligne – Séquence 3 « Les fondamentaux de la gestion de projet d'une Flashcoop »	Tutorat individuel « Valider la faisabilité de mon projet Flashcoop »	Formation présentielle 2 jours « Monter et animer une Flashcoop »	Classe virtuelle « Je prépare la Flashcoop »	Tutorat individuel	Classe virtuelle « Je fais le bilan de la Flashcoop »
<b>Parcours AUTONOMIE</b>	X		X	X		X	X		X
<b>Parcours GLOBAL</b>	X	X	X	X	X	X	X	X	X

### COOPERER POUR ENTREPRENDRE



Créé en 2000, Coopérer Pour Entreprendre (CPE) a pendant 20 ans été un réseau exclusivement composé de coopératives d'activité et d'emploi. En 2020, CPE s'est transformé en SCIC, avec un périmètre élargi autour de l'entrepreneuriat collectif. Notre mission:

- Accompagner la création et la pérennisation des CAE et des autres structures de l'entrepreneuriat collectif en France et en Europe.
- Piloter des programmes d'innovation et de recherche et développement, en vue de déployer de nouvelles solutions en faveur de la sécurisation professionnelle de tous les publics
- Susciter le regroupement de structures positionnées sur l'entrepreneuriat collectif sous forme d'écosystèmes coopératifs.



# PARCOURS DE FORMATION

## REALISER UNE FLASHCOOP - 2 jours -

### EFFECTIF

De 6 à 12 participants

### LES DATES PREVISIONNELLES

#### SESSION 1

Module de formation présentielle :  
23-24 juin 2021 à Paris

#### SESSION 2

Module de formation présentielle :  
7-8 septembre 2021 à Paris

Ces dates sont susceptibles d'être reportées faute d'un nombre suffisant de participants.

### FRAIS PÉDAGOGIQUES DES PARCOURS

#### Parcours AUTONOMIE

Salarié d'une structure sociétaire : 1200 €

Stagiaire supplémentaire structure sociétaire :  
750 €

Salarié d'une structure non-sociétaire : 1500 €

Stagiaire supplémentaire structure non sociétaire : 950 €

#### Parcours GLOBAL

Salarié d'une structure sociétaire : 1860 €

Stagiaire supplémentaire structure sociétaire :  
750 €

Salarié d'une structure non-sociétaire : 2325 €

Stagiaire supplémentaire structure non sociétaire : 950 €

### COMMENT SUIVRE CETTE FORMATION

Pour participer à la formation, merci de vous inscrire en utilisant le [formulaire en ligne](#). Ce dernier nous permettra de vérifier que cette formation correspond bien à vos attentes. Si vous êtes en situation de handicap, merci de prendre contact avec nous à l'adresse mail [formation@cooperer.coop](mailto:formation@cooperer.coop). Ensemble, nous évaluerons dans quelle mesure la formation pourra être aménagée à vos besoins. En cas d'impossibilité, nous vous mettrons en relation avec les organismes qui pourront vous accompagner dans votre projet de formation.

### A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Ce cursus s'adresse aux personnes souhaitant réaliser ou animer une Flashcoop. Nous encourageons les structures souhaitant monter une Flashcoop à inscrire à la formation un binôme de stagiaires composé d'un chargé de projet Flashcoop et d'un animateur Flashcoop.

### LES PRÉ-REQUIS

L'animation de Flashcoop nécessite des compétences ou une expérience en accompagnement à la création d'activité, notamment le volet économique.

### LES OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Appréhender les principes de l'accompagnement à la création d'activité.
- Appréhender les enjeux relatifs à la mise en place d'une Flashcoop.
- Appréhender les spécificités du public cible des Flashcoop.
- Comprendre les besoins en matière de gestion de projet pour mettre en place une Flashcoop (Partenariats, budget, Ressources humaines, logistique).
- Comprendre la posture de l'animateur de la Flashcoop.
- Comprendre le déroulé et les différentes étapes de la Flashcoop.
- Comprendre les grands principes de l'évaluation de la Flashcoop.
- Prendre en main le kit d'outils de la Flashcoop.

### LES METHODES ET SUPPORTS

Outre un apport de connaissances, cette formation s'appuiera sur de nombreuses mises en situation : exercices, cas pratiques et jeux de rôles. Un kit d'outils sera transmis à l'issue de la formation.

## 17.7/20

« LES SUPPORTS PEDAGOGIQUES  
UTILISES SONT PERTINENTS »

Evaluation réalisée par les stagiaires des deux sessions de formation réalisées en 2019.

### SUIVI ET ÉVALUATION

Autoévaluation à chaud.

A l'issue de chaque module de formation, une évaluation des stagiaires sera réalisée par les animateurs de la formation. Une attestation de présence sera remise aux stagiaires. Attestation de présence.

### CE QU'ILS EN ONT PENSÉ

« Le contenu très détaillé de la formation nous a permis de comprendre l'ensemble des étapes de la Flashcoop. Les nombreux retours d'expérience des formateurs nous ont également permis de nous projeter et de visualiser ce qui nous attendait. » Michel